



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Pablo Rodriguez Député d'Honoré-Mercier

Consultations publiques – Réforme du système électoral canadien

Le présent rapport fait suite à trois consultations publiques tenues aux dates et lieux indiqués ci-après :

13 septembre 2016
Église Jean XXIII

14 septembre 2016
Don Bosco YLC

17 septembre 2016
Centre récréatif

Il est également important de noter que certaines rencontres plus restreintes se sont tenues avec des intervenants clés et certains groupes ciblés pour leur apport tout particulier sur ce thème.

Participants

Élus municipaux, représentants d'élus provinciaux, représentants d'organismes et associations voués au développement économique, entrepreneurs locaux, intervenants communautaires - représentants d'organismes en soutien aux aînés, aux jeunes, aux familles - organisations responsables de l'offre de services de loisirs et de sports ainsi que de soutien en matière de logement social et, finalement, des citoyens représentatifs de la population en général.

Questions posées aux participants

Que pensez-vous du système électoral en place? Quels avantages ou inconvénients présente-t-il selon vous? Croyez-vous que le système actuel transmet adéquatement vos opinions politiques?

Plusieurs des intervenants présents ont profité de cette question pour souligner que le système de vote actuel est simple et bien connu. Malgré cela, certains ont exprimé le sentiment que leur vote ne compte pas réellement et que c'est toujours les mêmes partis qui gagnent. Selon ceux-ci, les citoyens se sentiraient souvent contraints à « voter stratégiquement » pour éviter qu'un « adversaire politique » ne puisse être élu ou réélu. Certains ont mentionné qu'ils doivent mettre de côté leur réelle préférence au profit de l'option populaire pour ne pas « perdre leur vote ».

De très nombreux participants ont dit apprécier « l'aspect local ou représentatif », c'est-à-dire le fait de pouvoir choisir leur député. Ils apprécient « connaître » la personne qui sera amenée à les représenter à Ottawa. D'autres ont profité de ce point pour dénoncer la faible influence que semblent avoir certains députés dans les orientations des gouvernements élus en raison de l'application parfois très rigide de la ligne de parti.

Pour certains, la présence accrue de plusieurs partis depuis quelques années a changé la donne en ce qui a trait aux résultats électoraux. On souligne qu'en présence de multiples options de candidats potentiellement viables, la personne qui remporte ne représente parfois qu'une frange de l'électorat, amoindrissant ainsi leur légitimité.

Plusieurs en ont profité pour déplorer le recours de plus en plus fréquent aux campagnes négatives au cours des dernières années; une pratique qui encourage le cynisme. L'énergie évidente déployée par certains partis à ne courtiser que leur « base » ne fait qu'accentuer celui-ci, tout en entraînant des dialogues de plus en plus « divisifs » (l'usage de « wedge issues »).

Ultimement, même si le système pluraliste actuel est simple et bien compris, certains intervenants sont d'avis qu'il stimule le cynisme envers la politique puisque les élus et gouvernements ne remportent qu'avec de faibles pourcentages.

Pour les autres, la démonstration qu'il faut changer le système actuel demeure à faire; ils se sentent à l'aise dans le status quo et ont peu confiance dans la démarche actuelle qu'ils perçoivent comme si l'on tentait de bousculer des décisions sur un enjeu aussi important pour notre démocratie.

Que pensez-vous des autres options qui pourraient être implantées au Canada à la suite de ces consultations?

Règle générale, les participants se sont montrés peu informés des options. Certes, ils ont déjà entendu les termes « proportionnelle », « préférentielle », « mixte », « uninominale à un tour », « à deux tours », mais ils ont généralement de la difficulté à articuler leur fonctionnement ou les principes qui les guident.

Les participants ont de nouveau longuement fait part de leurs interrogations sur la pertinence et l'authenticité de la démarche actuelle. La grande majorité d'entre eux ne se sent pas informée adéquatement des options possibles et encore moins des raisons pour lesquelles ils devraient opter pour une méthode ou une autre.

Par exemple, plusieurs comprennent bien que la méthode proportionnelle vise à permettre aux petits partis d'avoir des sièges, mais les participants ne savent pas comment cela peut se traduire dans la distribution des sièges, puisqu'actuellement il n'y a qu'un siège par circonscription. Certains se sont questionnés à savoir si ce système signifiait la fin des élus locaux, ou si cela signifiait qu'ils auraient alors à voter seulement pour un parti politique et que les candidats ne seraient maintenant plus élus par suffrage direct.

Une fois les options principales présentées, les participants se sont montrés confus et ont exprimé des opinions diversifiées sur les différents avantages potentiels des systèmes présentés (préférentiel et proportionnel de liste régional, etc.).

Un élément de préférence est tout de même ressorti des échanges; les participants ont indiqué qu'ils voulaient que le système demeure simple et ils souhaiteraient que le système soit plus représentatif des choix des électeurs. Ils apprécieraient ne pas se sentir « contraints » à voter « CONTRE » un parti, mais bien à voter « POUR » un groupe d'idées ou un candidat apprécié.

Selon-vous, quel devrait être l'objectif prioritaire dans la réforme du mode de scrutin?

Les intervenants ont souligné que la priorité devrait être de **mieux représenter l'opinion des citoyens, d'être plus représentatif**. Un nouveau mode de scrutin devrait demeurer **simple à comprendre et à illustrer**. Le consensus est à la **préservation de l'aspect local et personnalisé**

Les citoyens étaient partagés quant à la plus grande possibilité que des gouvernements de coalition/minoritaires puissent émaner des formules proportionnelles. Certains s'en inquiètent car cela implique des élections plus fréquentes et des dépenses additionnelles. D'autres s'inquiètent du pouvoir que cela peut donner à des partis plus radicaux qui seraient alors amenés à contrôler la balance du pouvoir. L'élément qui plaît quant aux formules proportionnelles, est que celles-ci ont pour impact d'obliger les gouvernements à être davantage à l'écoute de la population ou, du moins, à l'écoute des idées des autres partis.

Outre le changement de mode de scrutin, quels moyens pourraient encourager les citoyens à participer plus activement à l'activité politique? On pense ici aux taux de participation aux élections qui sont généralement assez faibles, voire anémiques dans le cas des élections partielles.

À la lumière des réponses fournies par les participants, il est clair que ces derniers ressentent un malaise face à la pratique actuelle de la politique. Ceux qui ont pris la parole se sont dits désabusés des politiciens en place. Ils ont l'impression que les politiciens font de plus en plus appel au « clientélisme » et que cette situation ne les encourage pas à voter pour qui que ce soit.

D'autres se sont prononcés sur l'aspect peu inspirant de plusieurs campagnes, souvent trop neutres et où le débat d'idées est absent, les échanges étant trop souvent remplacés par des combats de cassettes visant des clientèles précises.

Pour les participants, il revient aux candidats et aux partis politiques de faire de la politique inspirante, de cesser de diviser les citoyens sur des enjeux négatifs et peu constructifs et de faire en sorte de proposer des programmes concrets qui répondent à l'ensemble de la population et non pas à des groupes ciblés. À ce chapitre, certains ont souligné que le cynisme est davantage en lien avec la façon de faire de la politique qu'avec le mode de scrutin.

Un participant a pour sa part proposé de s'inspirer du modèle américain et d'obliger les gens à se « déclarer » pour un parti afin d'avoir le droit de voter. Selon lui, cela pourrait encourager les gens à minimalement se renseigner sur ce que propose réellement le parti pour lequel ils se déclarent « sympathisants ».

Un autre élément soulevé par rapport au modèle américain est la durée des campagnes allouant beaucoup plus de temps aux candidats et aux chefs de rencontrer les électeurs pour se faire connaître et faire valoir leur plateforme; un aspect qui contribue à faire en sorte que les électeurs peuvent prendre des décisions plus éclairées.

Devrait-on considérer le vote obligatoire?

Certains ont profité de l'occasion pour indiquer que ne pas voter est, selon eux, une façon de protester contre le système actuel qui les « force » à toujours voter pour les mêmes clivages. Dans un tel contexte, l'idée d'obliger les gens à voter risquerait d'alimenter le cynisme déjà omniprésent. Un intervenant a

souligné qu'une personne qui ne souhaite pas voter irait simplement « annuler son vote » et que l'objectif réel visé par l'instauration du vote obligatoire n'en serait que masqué.

Pour d'autres, le fait de ne pas voter n'est pas une forme de protestation du système actuel, mais bien une façon d'exprimer leur mécontentement face aux choix auxquels ils sont confrontés (les candidats locaux ou les partis politiques).

On souligne par ailleurs que le vote obligatoire pourrait entraîner des situations néfastes pour certains segments de la population. On pense ici, par exemple, aux personnes à mobilité réduite ou aux aînés qui risqueraient de faire face à des pénalités advenant qu'ils ne puissent pas se rendre voter. Ceci constituerait une injustice.

Le vote électronique semble-t-il une option intéressante pour vous inciter à voter?

L'idée de voter à distance a été accueillie favorablement. Les participants ont souligné la problématique du transport collectif dans l'Est métropolitain. Selon eux, cela constitue une barrière à la participation pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui sont à domicile ou, encore, les personnes à faible revenu et ne disposant pas d'un véhicule automobile. D'autres ont souligné que pour les familles où les deux parents travaillent, la logistique du vote en soirée peut être difficile.

Si tous les participants trouvent intéressante l'idée, plusieurs sont méfiants des risques de « détournement » possible, tant au niveau de la sécurité des données qu'au niveau de la manipulation du vote. On a notamment souligné la vulnérabilité des personnes âgées à un détournement de leur vote.

Si le gouvernement allait de l'avant avec ce nouveau type de système, les participants ont manifesté la crainte d'être « forcés » de voter électroniquement et que les bureaux de votes physiques ne s'en trouvent affectés, voire appelés à disparaître. Ultimement, certains craignent que cela pourrait accentuer la problématique vécue actuellement par ceux n'ayant pas accès à un véhicule ou à du transport collectif adéquat.

Conclusions

Ce qui revenait continuellement, c'est qu'une telle réforme ne peut avoir lieu dans un contexte où la population ne dispose pas de la connaissance et de la compréhension des enjeux en cause et des impacts à moyen et long termes. Il faut d'abord et avant tout avoir un processus transparent afin que les citoyens puissent prendre une décision éclairée. Il faut également prendre le temps nécessaire considérant l'ampleur de cet enjeu et des impacts qu'aurait une réforme, peu importe l'option retenue.

En somme, bien qu'il y ait une certaine insatisfaction à l'égard du système actuel, la très grande majorité des participants a indiqué ne pas être convaincue que l'on doit le changer. Ils se disent peu confiants que les alternatives potentielles seront mieux.

Par les participants, un aspect majeur est qu'ils ne veulent pas qu'une décision leur soit imposée par une minorité d'acteurs politiques. Il faut assurer la légitimité d'une réforme majeure.

